

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

PREFECTURE DE NGOUMOU

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES
ET FINANCIERES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MEFOU AND AKONO DIVISION

NGOUMOU DIVISIONAL OFFICE

ECONOMIC AND FINANCIAL AFFAIRS
SERVICE

DECISION PREFECTORALE N°062/DP/J12/SAEF

*PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE,
N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2025 DU 27/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU SOUS-
PRÉFET DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (PHASE II)*

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2025, MINAT.

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi N°2024/016 du 23 Décembre 2024 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
- Vu** la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;
- Vu** la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;
- Vu** le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;
- Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifcatifs subséquents ;

- Vu** l'arrêté préfectoral N°160/AP/J12/SAEF du 25 juillet 2023 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;
- Vu** la décision N°000335/CAB/MINMAP du 13 juillet 2023 portant désignation des Présidents de certaines Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°000013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2025 ;
- Vu** la circulaire N°00007/C/MINMAP du 20 mars 2024 portant instructions relatives à la mise en vigueur des Dossiers Types d'Appel d'Offres (DTAO), des Manuels , Guides et Outils de Facilitation de la Passation, de l'Exécution, du Suivi et du Contrôle et de Régulation des Marchés Publics, Induits par les réformes du système des Marchés Publics ;
- Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2025 du 27 février 2025, en procédure d'urgence, pour la réhabilitation de la Résidence du Sous-Préfet de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre (phase 2);
- Vu** la proposition d'attribution N°006/L/J12/CDPM du 04 avril 2025 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;
- Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er: Le soumissionnaire, **ETS SHALELE, BP: 00 Ambam TEL. 675 31 65 00**, est attributaire du projet **en procédure d'urgence, pour la réhabilitation de la Résidence du Sous-Préfet de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre (phase 2)**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **14 998 579 (Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-dix-neuf) francs CFA** et un délai d'exécution **de trois (03) mois** calendaires.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Ngoumou, le 15 AVR 2025

LE PREFET,
(Autorité Contractante)



Minette J. ZONGO
Administrateur Civil Principal
Hors Echelle

Ampliations :

- ARMP/YDE
- PDT/CDPM/MAK
- DD/MAP/MAK
- GESTIONNAIRE
- PUBLICATION
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES